

# Culture, genre et droits de la personne

*Le Fonds des Nations Unies pour la Population a publié son rapport annuel sur l'Etat de la population mondiale en 2008, qui coïncide, selon une note diffusée hier par la Représentation en Mauritanie, "avec le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme".*

Intitulé "Lieux de convergence : culture, genre et droits de la personne", le Rapport préconise l'application d'approches sensibles à la culture dans le domaine du développement, pour promouvoir les droits de la personne

en général et de la femme en particulier, note en substance la note.

Ainsi, "la thèse de l'état de la population mondiale est qu'il ne devrait pas y avoir d'opposition entre les droits des personnes et les valeurs culturelles, étant donné que les droits de la personne expriment des valeurs culturelles qui se retrouvent dans toutes les cultures" relève la note qui ajoute "dans toutes les cultures se retrouvent des pratiques qui portent atteintes aux droits de la personne".

Selon le Représentant par intérim du FNUAP en Mauritanie, Aïdara Seynatt "la prise en compte des réalités culturelles révèle

les moyens les plus efficaces à employer pour remettre en question les pratiques néfastes de la culture et pour renforcer les pratiques bénéfiques" avant de souligner que "l'objet du présent rapport est de montrer comment cela peut se faire sur le terrain".

Le rapport est accompagné d'un Supplément dédiés à la "Jeunesse et la Culture". Il comporte un certain nombre de portraits personnels et de parcours individuel dans tous les domaines d'activités et dans plusieurs points du monde.

La Mauritanie semble avoir réalisé des taux performants par rapport aux objectifs quantitatifs

et qualitatifs adoptés par la Conférence internationale sur la population et le développement (CPID), notamment un taux de mortalité infantile de 63 décès pour 1.000 naissances vivantes, la deuxième performance en Afrique de l'Ouest après le Ghana. La Mauritanie a le meilleur taux en termes d'espérance de vie aussi bien chez les hommes (62, 5 ans) que les femmes (66, 2 ans). Sur le plan de la mortalité maternelle, le taux reste élevé (820 décès pour 100.000 naissances vivantes), derrière le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana et le Togo, mais devant le Bénin, la Guinée,

la Guinée Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et la Sierra Léone.

Le taux de scolarisation est l'un des meilleurs (99% chez les garçon et 104% chez les filles), avec cependant une chute au niveau du pourcentage achevant la 5ème année d'études primaires (Garçons 59%, Filles 56%). Le taux d'analphabétisme reste fort (40% des hommes et 57% des femmes). Le taux de naissance est important (85% pour 1.000 femmes âgées de 15 à 19 ans), avec une faible utilisation de la contraception (8%) et un faible niveau de prévalence au VIH/Sida (1, 2% chez les hommes et 0,5% chez les femmes).